

88 INVEST

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30 000 euros**

Siège social : 147 Rue du Temple 75003 Paris

RCS Paris : 899 824 098

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 11 Juillet 2023

« Autorisation Transfert de Parts Sociales »

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS et le 11 Juillet, à 10 heures, les associés de la société DEUX HUIT Société par Actions Simplifiée au Capital de 20 000 euros dont le siège est situé au 147 Rue du Temple 75003 Paris, se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de **Monsieur ZHENG dit CHEN Adrien, Shiyun**, président.

Sont présents :

- **Madame ZHENG dit CHEN Alicia, Xixi** est propriétaire de **30 Actions**
- **Monsieur ZHENG dit CHEN Alexandre, Shihai** est propriétaire de **30 Actions**
- **Monsieur ZHENG dit CHEN Adrien, Shiyun** est propriétaire de **40 Actions**

Total **100 actions**

L'intégralité du capital social **soit 100 actions** est représentée, les associés peuvent en conséquence valablement se réunir et délibérer en assemblée.

Le Président précise tout d'abord que la présence de certain de ses coassociés et excipant des dispositions légales et statutaires, il n'a pas jugé utile de les convoquer par voie de lettre recommandée, mais que le rapport de la gérance et le texte des résolutions leur ont été remis plus de quinze jours avant la présente réunion et qu'ils sont en outre restés à leur disposition au siège social pendant le même délai.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration dont elle reconnaît la sincérité.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour de la présente réunion :

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Autorisation de Transfert de parts sociales
- 2 - Pouvoirs pour les formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte.

ZA

ZA

ZA

Un échange de vue intervient alors, puis personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend connaissance du projet de Monsieur ZHENG dit CHEN Adrien, Shiyun de transférer la totalité de ses 40 Actions aux fins de constituer le capital social de sa société MAO INVEST.

Après délibération, l'Assemblée Générale autorise le-dite transfert et agréé le bénéficiaire en qualité de nouveaux associés à compter du jour où le transfert sera signifié à la société ou du jour du dépôt d'un original de l'acte d'apport au siège de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copies du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de dépôt et de publicité au Registre du Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par tous les associés.

Signatures

Monsieur ZHENG dit CHEN Adrien, Shiyun



Madame ZHENG dit CHEN Alicia, Xixi



Monsieur ZHENG dit CHEN Alexandre, Shihai

